

Délibération n°2020-042

*Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 2 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,*

Vu le livre VII du Code de l'Education,  
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

*a délibéré :*

**Objet : Approbation de transformation de support IGE en AAE**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université soumet la transformation d'un support IGE en AAE au vote des membres du Conseil d'Administration.

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 30	Pour : 19
Membres présents et représentés : 19	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

**La transformation de support IGE en AAE est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Pointe à Pitre, le 3 juillet 2020

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY

